

## Décrets

Gouvernement du Québec

### Décret 230-98, 4 mars 1998

CONCERNANT les responsabilités régionales de certains ministres

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE le dispositif du décret 137-96 du 29 janvier 1996, modifié par les décrets 725-96 du 19 juin 1996, 1095-97 du 28 août 1997 et 1480-97 du 19 novembre 1997, soit de nouveau modifié:

1<sup>o</sup> par l'insertion, après le troisième alinéa du dispositif, du suivant:

« Mme Louise Harel Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec »;

2<sup>o</sup> par le remplacement de la mention relative à monsieur Guy Julien par la suivante:

« M. Guy Julien Ministre responsable de la région de la Mauricie ».

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

29567

Gouvernement du Québec

### Décret 231-98, 4 mars 1998

CONCERNANT le Comité ministériel des affaires régionales et territoriales

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE le décret 146-96 du 31 janvier 1996, modifié par le décret 1096-97 du 28 août 1997, soit modifié de nouveau par le remplacement, dans le deuxième alinéa du dispositif, de « et la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts » par «, la ministre déléguée aux

Mines et aux Terres et la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité ».

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

29568

Gouvernement du Québec

### Décret 232-98, 4 mars 1998

CONCERNANT certains adjoints parlementaires et secrétaires régionaux

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE le décret 138-96 du 29 janvier 1996, modifié par les décrets 232-96 du 28 février 1996, 726-96 du 19 juin 1996, 1091-96 du 4 septembre 1996 et 1223-97 du 24 septembre 1997 soit de nouveau modifié:

1<sup>o</sup> par le remplacement du septième alinéa du dispositif par le suivant:

« QUE monsieur Gabriel-Yvan Gagnon, député de la circonscription électorale du Saguenay à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre responsable de la région de la Côte-Nord et secrétaire régional pour la région de la Côte-Nord; »;

2<sup>o</sup> par le remplacement de l'alinéa du dispositif relatif à monsieur Normand Jutras par le suivant:

« QUE monsieur Normand Jutras, député de la circonscription électorale de Drummond à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et secrétaire régional pour la région du Centre-du-Québec; ».

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

29569